



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier vérifiée de l'exercice terminant le 31 décembre 2020

Est par les présentes donné, en conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les citées et villes* et l'article 176.1 du *Code Municipal du Québec*, par la soussignée, secrétaire-trésorière, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 13 avril 2021 à 18 h en vidéoconférence seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2020.

Compte tenu le contexte actuel de la COVID-19, la séance se tiendra à huis clos et vertu décret numéro 291-2021 du gouvernement du Québec et de l'arrêté numéro 2021-019 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 28 mars 2021.

Beloil, le 9 avril 2021.

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière